

COMPTE RENDU

GRUPE DE TRAVAIL EOLIEN OFF-SHORE "EMPLOI – ECONOMIE"

Mercredi 21 janvier 2015 – Maison des Associations

OBJET :

Dans le cadre de l'instance de concertation et de suivi du parc éolien en mer de Saint-nazaire, un groupe de travail "emploi, économie" s'est tenu le mercredi 21 janvier 2015 à 10h à la Maison des Associations (Salle 7) sous la présidence de Monsieur le Sous-préfet de Saint-Nazaire. Le précédent avait eu lieu le 10 juin 2014.

ORDRE DU JOUR :

- Restitution des résultats de l'enquête touristique (EDF EN)
- Point d'avancement sur les aspects formation-emploi-insertion (EDF EN)
- Présentation de la clause d'insertion de l'appel d'offre éolien (DIRECCTE)
- Présentation des règles applicables en matière de droit du travail maritime, notamment pour les navires de maintenance et les conditions d'intervention sur le chantier de construction en mer (DIRECCTE)
- Expertises des navires utilisés pour les campagnes en mer (EDF EN)

PARTICIPANTS :

Etat : M.BRENON (Directeur adjoint Pôle Travail UT Direccte) – M.BAUMERT (Animateur territorial arrondissement de St Nazaire UT DIRECCTE) - Mme POUPARD et Mme Brisard (Préfecture) - Mme MERLET (Chargée de mission emploi – Sous-préfecture de Saint-Nazaire)

Consortium : M. DE LA LAURENCIE (Directeur du projet éolien en mer de Saint-Nazaire chez EDF EN), Mme BOUX (Chargée de projet Eolien en Mer EDF EN), M.SEGUIN (Chargé de mission Ressources Humaines), Mme LOMI (Chargée de projet), Mme ALLAIN (Société Protourisme), M.ROBLET (HSE Manager).

+ Participants ayant répondu présents (Liste ci-joint)

Avant de débiter la séance, Monsieur le Sous-préfet s'assure de la validation du groupe de travail du 10 juin dernier par tous les participants.

◆ Restitution des résultats de l'enquête touristique (EDF EN)

Support de présentation ci-joint.

Les éléments d'éclairage fournis par l'étude permettent de percevoir positivement la dimension touristique du projet de parc éolien en mer. Il est important que les acteurs du territoire puissent se saisir de cette thématique (1^{er} parc en France). Il existe une réelle opportunité de dynamiser le territoire par une offre touristique complémentaire et innovante.

? Question de M.le Sous préfet posée à EDF EN :
Le tourisme industriel étant en forte progression, ce sujet a-t'il été abordé avec Alstom?

Réponse EDF EN :

Non pas pour l'instant. Alstom est plutôt concentré sur la demande actuelle.

? Question de M.le Sous préfet posée à EDF EN :
L'intérêt du public sur cette offre innovante étant relativement important, avez-vous une idée du prix qui pourrait être proposé au public ?

Réponse EDF EN :

C'est effectivement important de définir un prix pour cibler la future clientèle.

En fonction des attentes exprimées, il faut au préalable travailler sur le contenu de l'offre touristique (Packs d'offres sur une demi-journée avec visite du centre d'informations, promenades en bateau, promenade balisée le long de la côte ...).

? Intervention d'un participant :
Cette offre serait-elle accessible dès la construction ou une fois le projet finalisé ?

Réponse EDF EN :

Elle débutera dès le démarrage de la construction.

? Intervention de M.Escoute, Coordinateur CFA EN 44 :

La formation d'acteurs touristiques est-elle prévue ? En effet, cette offre représente également un produit pédagogique scolaire déjà identifié.

Réponse Pôle Emploi :

Cet aspect est bien pris en compte.

? Intervention de Mme Bertrand de la Carène :

Pour information, la Carène prévoit l'aménagement d'une terrasse avec vue sur le Hub logistique. Il serait intéressant que les élus du Croisic et de Saint-Nazaire travaillent ensemble sur cette offre touristique. Il pourrait être imaginé une navette Saint-Nazaire-Le Croisic et La Turballe.

Par ailleurs, il serait peut-être pertinent d'aller voir sur d'autres sites ce qui se fait à l'étranger?

Réponse EDF EN : un voyage d'étude est envisagé en avril.

? Intervention de M.Brouard (Association VP Pen Kiriak) :

Il serait intéressant que ce projet intègre également les nantais afin de donner une image globale de l'offre. Nous avons les moyens de faire un pack relativement complet. Les élus doivent développer cela.

? Intervention de M.Le Cam (1^{er} Adjoint du Croisic) :
Qui prendrait en charge cette navette passagers ?

Réponse EDF EN :

Cela n'est pas prévu par le consortium. EDF prendra en charge le centre d'information mais pas la navette.

Complément apporté par M. le Sous-préfet :

A priori, des opérateurs privés seraient intéressés.

? Remarque de M. le Sous-préfet :

Cette étude démontre que le projet est plutôt bien accepté, ce qui n'était pas forcément le cas au début du projet (insatisfaction par rapport à la vue des éoliennes). La communication a donc bien fonctionné. Les résultats sont rassurants sur ce volet.

◆ Point d'avancement sur les aspects formation-emploi-insertion (EDF EN)

Support de présentation ci-joint.

1- Emploi & Industrie

? Question de M.le Sous préfet à Pôle Emploi :
Face aux recrutements d'Alstom et aux autres vagues à venir, comment sont gérés les métiers en tension ?

Réponse Pôle Emploi :

Des recrutements sans diplômes sont effectués dans l'industrie sur les métiers d'opérateurs, monteurs ajusteur. Ouverture très large au public.

? Intervention d'un participant :
Quelles types d'entreprises seront sélectionnées suite au lancement des appels d'offres ? Les entreprises chinoises par exemple, pourront-elle répondre à ces appels d'offre?

Réponse EDF EN :

L'objectif est que les entreprises locales puissent s'inscrire dans la chaîne de sous-traitance. Cela sera probablement difficile sur le rang 1 mais parfaitement envisageable sur les rangs 2,3 et 4.

Intervention de Mme Garcin, de l'Agence régionale des Pays de la Loire :

Des actions sont menées sur ce sujet depuis plusieurs années avec l'agence de développement économique et néopolia qui compte 90 entreprises sous-traitantes, pour accompagner ces entreprises.

2- Formation

? Intervention EDF EN :
Beaucoup de jeunes s'orientent sur le BTS aéronautique mais peu de places sont offertes. Il est prévu que dès la rentrée prochaine, un BTS maintenance options systèmes éoliens soit créé au Lycée Monge La Chauvinière à Nantes. Beaucoup d'élèves de Terminal Bac Pro sont d'ores et déjà intéressés par cette formation.

Intervention de M. Le Sous-préfet :

On peut se réjouir de voir ces formations qualifiantes apparaître. Merci aux acteurs.

? Intervention de la Carène :
Comment pourrait-on articuler la mise en place de ces formations en terme de financement, notamment en intégrant la formation d'excellence RFI du Conseil Régional ?

Réponse EDF :

Nous allons nous mettre en relation avec la Région à ce sujet. En revanche, sur l'arbitrage des financements, il s'agit de la compétence des collectivités et de la Région. Pas EDF EN.

? Intervention de M. Blanc, Vice-président SPCNE :
Les jeunes ne pourront sans doute pas tous travailler sur ce projet. Sont-ils assez sensibilisés à l'aspect mobilité ?

Réponse M.le Sous-préfet :

Sujet effectivement d'actualité. Il y a beaucoup de travail à faire sur ce sujet.

? Intervention de M.Jean, Directeur de la Mission Locale de l'Agglomération Nazairienne :

Quelles sont les formations qui intéressent le consortium ?

Réponse EDF EN :

Formations dans les domaines de la métallurgie et la logistique. Mais, à ce stade, il n'est pas possible d'apporter une réponse précise même si nous avons conscience qu'il existe des métiers en tension dans la filière EMR. Nous sommes dans une phase de prise de connaissance de ce qui est dispensé sur le territoire. Et il existe beaucoup de choses. Nous disposerons de l'information dans le temps. Nous en saurons plus d'ici la fin de l'année. L'objectif est d'identifier nos fournisseurs en globalité (ingénierie, fabrication et installation) pour le 1^{er} trimestre 2016.

◆ Présentation de la clause d'insertion de l'appel d'offres éolien (DIRECCTE)

Support de présentation ci-joint.

Il s'agit d'un cadre de référence présentant les grandes lignes de l'aspect insertion du projet. Celui-ci est en cours de réflexion à ce jour avec les différents partenaires.

◆ Présentation des règles applicables en matière de droit du travail maritime, notamment pour les navires de maintenance et les conditions d'intervention sur le chantier de construction en mer (DIRECCTE)

Support de présentation ci-joint.

? Intervention de l'association SPCNE:

Si le maître d'oeuvre qui gère le chantier ne fait pas lui même la police et le contrôle, on sait par expérience que ça ne marche pas.

? Réponse de M.Brenon (Direccte) :

En ce qui concerne les prestations au niveau européen, la France s'est dotée d'une nouvelle législation. En effet, la responsabilité du Maître d'ouvrage est désormais directement impactée pour le travail effectué par ses sous-traitants.

◆ Expertises des navires utilisés pour les campagnes en mer (EDF EN)

Support de présentation ci-joint.

Monsieur le Sous-préfet clôt la séance.

Le Sous-préfet

Emmanuel BORDEAU

